

Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon

sentiers.davenir@laposte.net

<http://www.sentiersdavenir.fr/>

Bulletin d'information sur les activités du 1er trimestre 2022

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

Vie de l'Association Sentiers d'Avenir (ASA) au 1er trimestre 2022

Plusieurs évènements importants ont eu lieu ce trimestre. Ils font l'objet de développement ci-dessous. Le bureau s'est réuni 3 fois et le conseil d'administration 1 fois. L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 19 mars.

Assemblée générale ordinaire du 19 Mars 2022

La réunion a eu lieu dans la salle du bourg aimablement prêtée par la municipalité de Locoal Mendon. Les nouvelles adhésions ont été nombreuses lors de cette journée.



Outre la question de la montée des eaux de la mer et ses conséquences, la construction de la piéton-route autour de la Ria a été évoquée. Intrusif et destructeur ce projet non concerté doit être revu. Le Tribunal Administratif (TA) de Rennes n'a pas donné raison à ASA ni à ses membres qui avaient déposé des recours contre le tracé de la servitude. Le TA considère, en particulier, que rien ne prouve qu'il s'agit de construire une « piéton-route »... L'actualité nous donne pourtant raison (voir paragraphe permis d'aménager plus loin).

Quitus a été donné au conseil d'administration qui a été reconduit.

[La charte des résidents et des usagers de la Ria d'Etel](#) a été approuvée.

Les orientations et décisions proposées ont été adoptées à l'unanimité.

Des compléments sur cette AGO figure sur le site de l'association :

<https://www.sentiersdavenir.fr/documentation/autres-archives-de-l-association/53-ago-2022>

Protection de la loutre d'Europe

Les municipalités de Landévant et de Landaul ont récemment exprimé par voie de presse leur volonté de protéger cet animal rare. Pour ce faire, la modification des aménagements des sentiers en bord de ria est demandée. Nous les soutenons bien évidemment.

Au sujet des asphodèles



Les asphodèles sont des plantes vivaces poussant principalement sur le pourtour méditerranéen. Cependant une espèce particulière, l'asphodèle d'Arrondeau, qui est présente au Portugal et au nord de l'Espagne mais qui est très rare en France, se développe en Bretagne et plus particulièrement dans le Morbihan. Menacée de disparition c'est une espèce protégée.

On l'a repérée en nombre important sur la façade Ouest de la pointe de Listrec à Locoal. Le premier projet de sentier de la DDTM passait allègrement sur ce tapis d'asphodèles mais a été abandonné suite à une intervention des riverains et de la mairie.

Point sur les « permis d'aménager »

Des Permis d'Aménager (PA) la « SPPL » ont été déposés par la DDTM56 sur les communes de Belz (2 PA sur 3 PA attendus), Landaul (1) et probablement Landévant (1). Les dossiers de Belz et Landaul sont à disposition sur les sites internet de ces communes. A la lecture de ces demandes de PA, il ne s'agit pas de simples travaux de débroussaillages et de marquages d'emprise comme affirmé dans les études d'incidences « SPPL ». Nous avons raison : c'est un grand projet, coûteux. Le président Lappartient affirme, dans un courrier du 29 mars 2022 que « **de nouvelles études environnementales sont en cours pour apprécier les incidences des projets** » (voir PJ). Et pourtant des permis d'aménager ont été déposés mi-mars. A quoi serviront ces études postérieures aux demandes de PA, sinon à tenter de justifier l'injustifiable ? La position du président Lappartient est à l'opposé de celle de son prédécesseur. Dont acte.

ASA va demander des rendez-vous aux différents maires pour exposer ses remarques.

Tous ces dossiers sont bien entendu à l'étude !

Fin de saison pour les baccharis

Nidification oblige, les outils ont été rangés le 15 Mars après une dernière opération d'arrachage au Brennec. L'arrachage dans les zones sensibles reprendra à la fin de l'été. Rien ne vous empêche d'intervenir sur les autres zones en attendant la reprise !

Le trésorier est à votre disposition pour la mise à jour des cotisations 2022. charguillon@aol.com

Le président

Ronan Goavec

Membres du bureau de Sentiers d'avenir :

Ronan Goavec (Président), Thierry Guyonvarch (Vice-Président), Christian Lesur (secrétaire), Raymond Charguillon (Trésorier)